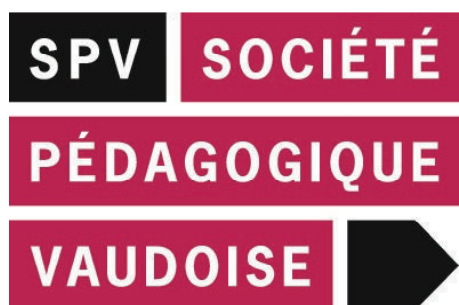




Rapport d'activité 2018 - 2019

Table des matières

Rapport du Comité cantonal

Préambule	3
Rapport d'activités	11
Communication	12
Relations et échanges	15

Instances internes

Conférence des présidents	19
---------------------------	----

Associations professionnelles

AVEP1	20
AVEP2	22
AVES	24
Rythmique-Vaud	27
AVEAC	28
AVEPS	30
ESV	32
AVESAC	34
Assistant-e-s à l'intégration	38

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV	39
------------------------	----

Rapport du secrétariat général	40
---------------------------------------	----

Quelques photos de l'année écoulée	42
---	----

Rapport d'activités du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise

Préambule

10 mesures pour une école de qualité

Lors de l'AD SPV du 31 mai 2018, la SPV a adopté cet important document. Celui-ci avait été construit par le Comité cantonal, puis mis en consultation auprès des associations et finalement discuté et approuvé en AD. Voici, les éléments essentiels de cette prise de position.

Par ce document, la Société pédagogique vaudoise présente sa vision de l'école pour les quatre prochaines années. Dans le cadre des politiques scolaires vaudoises, la SPV est une force de proposition depuis 160 ans. En 2006, elle avait proposé un catalogue intitulé « 26 mesures ». Depuis, plusieurs d'entre elles sont en vigueur, notamment une augmentation de la grille horaire des élèves du secondaire I, une période de décharge « maîtrise de classe » pour tous, un cahier des charges des enseignants. D'autres doivent encore être défendues auprès du politique. Par exemple, un effectif normal de classe de 18 élèves, la promotion du co-enseignement ou encore des cours artistiques, manuels et artisanaux pour tous les élèves. Durant la prochaine législature 2018-22, la SPV reste fidèle à sa tradition : être un partenaire critique et constructif du DFJC.

Depuis le début de son histoire, l'engagement de la SPV se traduit par des actes concrets sur le terrain. Sa volonté est de viser l'équité des chances. Elle s'oppose fermement à une vision utilitariste de l'école.

La SPV doit agir pour que les buts de l'école, tels que les définit la Loi sur l'enseignement obligatoire dans l'article 5, soient au centre des préoccupations de tous les acteurs du monde scolaire :

L'école assure, en collaboration avec les parents, l'instruction des enfants. Elle seconde les parents dans leur tâche éducative. Elle offre à tous les élèves les meilleures possibilités de développement, d'intégration et d'apprentissages, notamment par le travail et l'effort. Elle vise la performance scolaire et l'égalité des chances. Plus particulièrement, elle vise à faire acquérir à l'élève des connaissances et des compétences, à développer et à exercer ses facultés intellectuelles, manuelles, créatrices, et physiques, à former son jugement et sa personnalité et à lui permettre, par la connaissance de

soi-même et du monde qui l'entoure ainsi que par le respect des autres, de s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et civique.

La SPV continuera de se battre pour que l'être humain, l'élève, le futur adulte, puisse s'intégrer dans la société d'aujourd'hui et de demain. C'est donc grâce au travail de chaque association et aux assemblées générales de ces dernières que des propositions ciblées ont pu être faites pour tous les cycles spécifiques.

Lors du premier trimestre 2018, il était difficile de ne pas voir la campagne de publicité lancée par la HEP pour promouvoir le métier d'enseignant. Une initiative que nous saluons, car il y a pénurie d'enseignants. Et cela risque encore de s'aggraver en raison de l'évolution démographique (beaucoup de départs à la retraite et augmentation du nombre d'élèves). Promouvoir le métier d'enseignant sans mettre en place des éléments pour limiter les départs des jeunes enseignants reste un défi majeur pour l'avenir (20% quittent le métier après 4 ans, OFS 2014 - <https://www.letemps.ch/suisse/maetre-jeunes-professeurs-lecole>).

Forte de ses convictions et de son engagement, la SPV, par son Assemblée des délégués du 31 mai 2018, adopte les objectifs et actions suivants :

- 1. Renforcer les ressources dans les cycles primaires afin d'améliorer l'entrée des élèves et leur progression dans le monde scolaire.*
- 2. Améliorer l'accompagnement des élèves en continuant à consolider la mise en œuvre concrète de la LEO sur le terrain et plus particulièrement pour les classes VG.*
- 3. Favoriser, développer et améliorer la transition entre la scolarité obligatoire, le gymnase et les écoles professionnelles.*
- 4. Poursuivre et élargir la mise en place des projets d'établissement dans le domaine des mesures socio-éducatives.*
- 5. Élaborer des mesures efficaces et accessibles afin de permettre aux élèves à besoins particuliers de réussir leur scolarité.*
- 6. Développer les compétences et le sens critique des élèves face à l'évolution numérique.*
- 7. Proposer une formation initiale, continue attestée et postgrade des enseignants afin qu'ils disposent des ressources nécessaires pour faire face aux défis de l'école d'aujourd'hui.*
- 8. Prévenir et réduire les risques d'épuisement professionnel des enseignants en proposant des solutions qui tiennent compte de l'ensemble de la carrière.*
- 9. Unifier le statut des enseignants.*

10. Augmenter l'enveloppe pédagogique pour répondre aux besoins actuels de l'école vaudoise imposés par la société.

Ce document a été présenté au Département (20 novembre 2018), à la presse radio et écrite (septembre 2018) ainsi que dans des établissements (notamment Villeneuve, Grandson, Montreux).

Un concept 360° pour accompagner tous les élèves

Suite à la mise en consultation du Concept cantonal 360° organisée par le Département, la SPV a décidé de faire une large consultation sur quatre niveaux : les membres pouvaient faire leurs remarques, la Conférence des présidents a été consultée, le Comité cantonal a élaboré une prise de position qui a été finalement adoptée par une Assemblée générale qui a eu lieu le 7 mai 2019.

Le DFJC, afin de mettre en œuvre la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), a décidé de proposer un concept cantonal (Concept 360°) qui a pour vocation d'englober les besoins de tous les élèves. Dans ce contexte, la Société pédagogique vaudoise (SPV) rappelle que l'école est régie en premier lieu par la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et subsidiairement par la LPS.

Par ailleurs, les actes pédagogiques des enseignants s'inscrivent quotidiennement dans une situation paradoxale : enseigner en différenciant et en adaptant afin d'intégrer le plus possible d'élèves (école à visée inclusive) dans un cadre scolaire de plus en plus contraignant qui sélectionne et oriente les élèves. La SPV tient également à mentionner qu'à chaque étape de construction d'une école à visée inclusive, les principes de base définis par l'art. 3 de la LPS doivent résonner auprès de tous les acteurs et décideurs :

« Les solutions intégratives d'accueil préscolaire et de scolarisation sont privilégiées, et ce, dans le respect du bien-être et des possibilités de développement de l'enfant en âge préscolaire ou de l'élève et en tenant compte de l'environnement, notamment de la classe, et de l'organisation des structures concernées. »

Pour conclure, la SPV regrette que le concept cantonal ne réponde pas clairement aux questions : Qui fait quoi ? Qui est en charge des aménagements ? Qui est en charge de l'évaluation des élèves à besoins particuliers ? Qui est en charge du programme personnalisé ?... Pour une mise en œuvre sereine et efficace du Concept 360°, celui-ci doit répondre à ces questions.

La Société pédagogique vaudoise, réunie en assemblée générale le 7 mai 2019 à Lausanne, revendique les éléments suivants :

Finances

- Baser la politique du Concept cantonal 360° sur une logique des besoins et non de moyens.
- Établir une transparence sur les montants alloués au niveau cantonal et au niveau des établissements.
- Refuser toute diminution financière dans les établissements par rapport à la situation actuelle.
- Proposer un principe d'équité dans la répartition des ressources.
- Proposer un système qui empêche le principe du « premier arrivé, premier servi » et qui permette de facto d'aider des élèves à n'importe quel moment de l'année scolaire sans diminuer les aides pour les élèves.
- Octroyer un financement spécifique pour les mesures (pour la mise en œuvre et le suivi) relatives à l'enseignement spécialisé, aux mesures socio-éducatives, et à la migration.
- Augmenter l'enveloppe financière dédiée à l'enseignement spécialisé pour la mise en œuvre d'un accompagnement qui respecte les principes de base de LPS (art. 3).

Responsabilités des acteurs

- Établir une répartition cantonale des responsabilités relatives aux professionnels de l'enseignement (enseignant, maître de classe, enseignant spécialisé, assistant à l'intégration, doyen, direction, PPLS, infirmier, référent MO / MR, référent migration, référent socio-éducatif). Il s'agira de répondre à la question : qui fait quoi ?

Enseignement spécialisé

- Clarifier le concept d'aménagements, de programme personnalisé et du projet individualisé de pédagogie spécialisée.
- Réduire les délais au minimum pour la décision des mesures renforcées. Lorsque ce n'est pas possible (particulièrement au cycle 1), introduire des mesures provisoires dans l'attente qu'une mesure renforcée soit attribuée.
- Augmenter le nombre d'enseignants spécialisés.

Mesures socio-éducatives

- Publier au plus tard pour la rentrée scolaire 2019-2020, le bilan des établissements pilotes et des MATAS afin de s'en inspirer lors de la phase de conception des mesures socio-éducatives dans les établissements.

- Octroyer des ressources spécifiques pour les projets d'établissement relatifs aux mesures socio-éducatives.
- Laisser la liberté aux établissements de choisir le profil adéquat, selon leur projet, de la personne qui remplira les missions d'ordre socio-éducatif.

Migration

- Nommer un référent formé en charge des mesures relatives à la migration dans l'établissement.
- Étendre, selon les besoins, la possibilité de suivre un élève, en cours intensif de français (CIF).
- Clarifier le positionnement de l'Unité Migration Accueil (UMA) dans la nouvelle structure DGEO pour qu'elle puisse préserver son caractère transversal (enseignement obligatoire et postobligatoire).

Organisation – structure

- Présenter dès que possible l'organisation de la nouvelle direction départementale suite au rapprochement des services DGEO et SESAF.
- Réaffirmer et recentrer le rôle de la conférence des maîtres selon l'art. 49 de LEO, spécifiquement pour l'utilisation des ressources et les projets pédagogiques.
- Augmenter l'enveloppe pédagogique et respecter l'art. 61 RLEO concernant les effectifs de classe afin d'aider tous les élèves.

Collaboration

- Octroyer une période de décharge, supplémentaire et quel que soit le taux d'activité, à chaque enseignant pour suivre les réseaux, les interventions et supervisions.
- Nommer un membre de la direction pour présider et établir les procès-verbaux des séances.
- Augmenter le nombre de PPLS afin de leur octroyer du temps pour la collaboration, notamment pour des interventions dans des classes.
- Nommer des enseignants spécialisés disponibles pour accompagner les assistants à l'intégration dans chaque situation, en coordination avec l'enseignant de classe.
- S'assurer qu'on ne demande pas aux assistants à l'intégration de dépasser leur cahier des charges en effectuant des tâches dévolues aux enseignants ou aux enseignants spécialisés.
- Prévoir un temps suffisant pour la coordination (15 minutes par période d'enseignement) pour les assistants à l'intégration.

Concept d'établissement

- Établir un financement spécifique pour que les acteurs, notamment les enseignants, puissent participer aux séances du comité de projet.
- Veiller à ce que tous les cycles et acteurs soient représentés dans le comité de projet.
- Établir un suivi du concept cantonal et des concepts d'établissement.
- Établir un bilan régulier lors de journées pédagogiques d'établissement impliquant tous les acteurs.

En parallèle, la SPV a été consultée sur le RLPS. Les amendements proposés par le Comité cantonal sont disponibles sur le site de la SPV.

La SPV accompagne les associations professionnelles

Durant cette année scolaire, la SPV a accompagné à plusieurs reprises les comités d'associations professionnelles SPV lors de leurs rencontres avec les services du Département. Ces rencontres sont le résultat des séances durant lesquelles les associations avaient pu se présenter devant la cheffe du DFJC (novembre 2017). Par ailleurs, elles témoignent de la bonne collaboration entre associations et Comité cantonal. Ainsi, la SPV, par son président était présente avec :

- l'AVEP1, pour échanger sur la prise de position de l'AG AVEP1 de 2018 (notamment les effectifs de classe, la simplification des mesures de demandes d'aide, la CADEV – DAFEO).
- l'AVEP2, pour traiter des résolutions de leur AG (notamment les ECR, moyens d'enseignements romands, l'orientation).
- l'AVEPS, pour évoquer notamment les conditions pour un enseignement de qualité en EPH, les camps et sorties culturelles et sportives, l'animation pédagogique dans les degrés primaires.
- l'AVEAC, notamment pour proposer une évaluation de la formation romande PIRACEF et des modifications des conditions d'accès.
- l'AVESAC, pour présenter le résultat de leur journée avec des collègues, notamment en proposant des recommandations relatives au premier accueil, aux structures (CIF, groupes d'accueil, effectifs, ressources), aux transitions ou encore la formation.
- l'ESV, pour parler notamment du Concept 360°, des PES, des mesures ordinaires, renforcées ou auxiliaires.

Accueil du parascolaire

Cette année scolaire, la SPV, par son Comité cantonal, a décidé de soutenir les actions des collègues en charge du parascolaire. Ainsi, elle a contré, dès le début, l'attaque sur les conditions d'accueil du parascolaire notamment en appelant à signer une pétition contre une péjoration des conditions d'accueil.

Ainsi, la SPV a soutenu la journée d'actions contre la baisse des normes dans le parascolaire et a invité les enseignants à témoigner leur solidarité aux équipes du secteur parascolaire. Malgré les 17 000 signatures de la pétition « Pour un accueil parascolaire sûr et de qualité pour nos enfants », l'Établissement intercommunal de l'accueil du parascolaire (EIAP) a présenté un cadre de référence pour le parascolaire qui abaisse notamment les conditions actuelles d'encadrement des enfants. L'augmentation du nombre d'enfants par groupe couplée à la baisse du niveau de formation du personnel prévue par l'EIAP allaient mettre en danger la sécurité des enfants et péjorer les conditions de travail dans un secteur où elles sont déjà difficiles.

De plus, il est indéniable que la péjoration de la qualité de l'encadrement des enfants – tant le matin, à midi que l'après-midi – peut avoir un impact sur le comportement des élèves à leur retour en classe. Ainsi, la Société pédagogique vaudoise a soutenu, notamment en participant à la manifestation du 13 novembre 2018, les associations professionnelles et syndicales de ce secteur, pour qu'une réelle négociation ait lieu avec l'EIAP afin de défendre un accueil parascolaire de qualité.

Par ces modestes gestes, la SPV a décidé de soutenir les équipes du parascolaire qui donnent quotidiennement, et sans compter, leur énergie pour l'éducation des jeunes Vaudois.

Finalement, après avoir obtenu des négociations, ces professionnels ont pu améliorer le cadre de référence de l'EIAP. Toutes ces étapes ont permis de proposer un cadre de référence acceptable, négocié en belle intelligence par les associations et syndicats.

Majuscules : revue pédagogique et syndicale vaudoise

Dans la perspective d'améliorer la communication de la SPV, *Majuscules* a continué à se développer. En effet, dès 2019, de nouvelles rubriques sont apparues (notamment *Le saviez-vous ?*).

De plus, il a été décidé de publier un numéro spécial de seize pages en écho à la Journée mondiale de l'eau et sur des propositions concrètes de sorties en lien avec cette thématique. Ainsi, le numéro de mars 2019 présentait trois institutions (Aquatris, Maison de la Rivière,

Musée du Léman) et des interviews (garde-pêche et municipal en charge des eaux d'Yverdon).

La concrétisation de cette collaboration s'est traduite par une journée portes ouvertes à Aquatis le samedi 23 mars 2019. Durant cette journée, les enseignants romands étaient invités à découvrir les trois institutions et la SPV. Un grand article du *24 heures* a mis un point d'orgue à cette belle aventure.



Comité de la SPV 2018-2019

Rapport d'activité

Le Comité cantonal, réuni tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 34 séances de mai 2018 à avril 2019. Durant cette année, il avait pour objectif de déployer concrètement les 10 mesures pour une école de qualité et de participer aux groupes de travail du Département. Il a également poursuivi la création de sa nouvelle revue pédagogique et syndicale et a mis l'accent sur la présence de la SPV sur le terrain.



Lucie Lobsiger, nouvelle membre du CC et enseignante 1-2P à Orbe, a activement représenté le cycle 1 au sein du Comité cantonal. Par ailleurs, elle a également participé à des rencontres dans les établissements relatives aux 10 mesures de la SPV.



Bernard Grandjean, enseignant spécialisé, est le président à l'AD de la CPEV et le représentant du Comité cantonal pour certains dossiers liés au SESAF. Bernard prendra en août 2019 une retraite, tant du CC que de l'enseignement, bien méritée.



David Jeanquartier enseigne en 7-8P dans l'établissement de Villeneuve. Depuis août 2016, David est secrétaire général de la FSF. Il a également participé à des rencontres dans les établissements relatives aux 10 mesures de la SPV.



Paolo Naclerio enseigne dans des classes 5-6P et est médiateur dans l'établissement de Gland. Avec David, il participe au GT relatif aux épreuves cantonales de référence. Après deux mandats de quatre ans, Paolo a décidé de mettre fin à son engagement au sein du CC.



Yves Utiger, enseignant 9-12S à Montreux, représente entre autres les besoins du secondaire I au sein du comité, y compris auprès des étudiants HEP lors de la présentation de la SPV le 27 mars 2019. Il a également organisé et participé à des rencontres dans les établissements relatives aux 10 mesures de la SPV.



Gregory Durand, pour la SPV, a participé aux assemblées générales de l'ESV (10 octobre 2018), l'AVEPS (10 novembre 2018), l'AVEP2 (27 mars 2019), l'AVEP1 (3 avril 2019), eMITIC (1^{er} mai 2019), l'AVEAC (15 mai 2019), l'AVESAC et l'AVES (22 mai 2019).

Il a également rencontré au moins une fois les comités de toutes les associations professionnelles SPV durant cette année scolaire. Il a également accompagné des comités pour des rencontres avec des services (AVEP1, AVEP2, AVEPS, ESV, AVESAC et AVEAC).

Au niveau de la FSF, il a participé aux séances CC FSF et aux séances du bureau exécutif en qualité de vice-président FSF.

À cela s'ajoutent les nombreuses séances au DFJC, à la DGEO, au SESAF ou encore à la DGEP.

Communication

Presse

La SPV reste la référence scolaire vaudoise dans la presse. En sont la preuve les multiples sollicitations de la presse :

En 2018

20 Minutes, 6 juin 2018, *Ados privés de WhatsApp : école sans stratégie claire*, Dans un article qui traite de WhatsApp pour les ados, le SG SPV est cité.

Le Matin dimanche, 10 juin 2018, *Les devoirs d'été, une bonne idée ?* Le président est interrogé sur les cahiers de vacances. Il dénonce la course aux devoirs durant les vacances.

24 heures, *La Côte*, *ATS*, *Le Courrier*, 13 juin 2018, *Les maîtres de classe vont reprendre du service*, Le communiqué de presse SPV sur les ajustements prévus par le Département est largement cité

24 heures, 29 juin 2018, *Les opposants aux normes des crèches contre-attaquent*, Le président intervient pour s'opposer au projet pour l'accueil dans le parascolaire.

24 heures, du 30 juin / 1^{er} juillet 2018, *L'école inclusive table sur notre bon cœur*, La vice-présidente de la SPV a été citée dans un article relatif à l'école inclusive et aux aides à l'intégration.

Radio Lac, et *LFM*, 21 août 2018, *Les cantons de Vaud et Genève préparent leur rentrée*, « *La Société pédagogique vaudoise (SPV) a partagé son point de vue via un communiqué. Si elle salue les mesures annoncées pour cette rentrée scolaire, elle dit aussi attendre avec impatience des éléments concrets. Notamment sur les questions des mesures socio-éducatives et sur la prise en charge des élèves à besoins particuliers.* »

24 heures, 22 août 2018, *Amarelle va interdire les natels pendant l'école*, « *On peut saluer cette décision, réagissait mardi Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise. Il est important que la cour redevienne un lieu de sociabilisation. Pour nous, le portable n'a pas sa place à l'école.* »

Le Courrier, 7 septembre 2018, *D'avantage d'enfants par éducateur*
Un article sur l'accueil de jour dans lequel le président est interviewé.

24 heures, 7 septembre 2018, *À quand une formation de niveau master pour les profs du primaire ?* Un article sur la SPV, les 10 mesures, et la demande d'une formation master pour tous, dans lequel le président est intervenu, ainsi que Lucie Hercod de l'AVEP1.

RTS, 8 septembre 2018, *Forum*, *La Société pédagogique vaudoise (SPV) estime que les enseignants du primaire ne sont pas assez bien payés et veut revaloriser leur métier. La SPV a remis un document cette semaine à la cheffe de l'instruction publique vaudoise, Cesla Amarelle. Interview de Gregory Durand, président de la SPV.*

Supplément formation du 24 heures, 28 septembre 2018, *Devoirs à la maison, la question qui divise*, Le président SPV a été interrogé sur les devoirs à domicile.

24 heures, 12 novembre 2018, *Maths et informatique vont se marier à l'école*, Article dans lequel on parle du mariage des maths et de la science informatique, le président intervient.

24 heures, 20 novembre 2018, *L'enquête sur les maths est mal partie*
Le président intervient sur le questionnaire sur les maths.

En 2019

20 Minutes, 19 février 2019, *Les profs romands invités à s'attaquer aux clichés*, Le président est interviewé sur la question de l'école de l'égalité.

24 heures, 8 mars 2019. *L'École vaudoise accouche d'un service mastodonte*, Le président est cité et précise que malgré la cohérence à réunir les services SESAF et DGEO, il faudra que les activités quotidiennes de la DGEO et du SESAF continuent.

24 heures, samedi-dimanche 9-10 mars 2019, *Un plan pour graisser les rouages de l'école inclusive*, Le président est cité et indique que les questions restent ouvertes avec ce concept.

Le Courrier, lundi 11 mars. *Vers une égalité de chances*, La SPV est citée et il y est indiqué qu'elle souhaite davantage de ressources financières.

RTS, jeudi 14 mars 2019, *la Matinale*. *Les remplaçants non formés de l'école vaudoise inquiètent les syndicats*, Le président est interviewé et relève qu'« on n'accepterait pas que 7% des médecins au CHUV ne soient pas formés ». De plus, il revient sur une résolution de l'AVEP1 sur la formation des remplaçants.

24 heures, 25 mars 2019, *Des tuyaux pour mieux enseigner l'écologie*
Un article sur la journée Aquatis initiée par la SPV.

Communiqué de presse

5 juin 2018, *L'assemblée des délégué-e-s SPV réélit son président et adopte une série de mesures pour l'école vaudoise*.

12 juin 2018, *Ajuster pour améliorer l'encadrement des élèves*

21 août 2018, *Le numérique à l'école, l'arbre qui ne doit pas cacher la forêt !*

6 septembre 2018, *Un plan d'action global pour l'école*

8 mars 2019, *Concept 360°*

Majuscules

Septembre 2018, N°113, *Comment la presse traite-t-elle de l'école, Assemblée des délégués : décisions.*

Novembre 2018, N°114, *Quels aménagements pour les élèves dyslexiques ?*

Décembre 2018, N°115, *Une première pour une classe spéciale*

Janvier 2019, N°116, *La philosophie pour combattre l'échec scolaire ?*

Mars 2019, N°117, *Numéro spécial – Journée mondiale de l'eau*

Mai 2019, N°118, *Burnout : Échange avec Nadia Droz*

Relations et échanges

FSF



www.fsf-vd.ch

Après une intense année de négociations relatives à la CPEV, la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) a essentiellement orienté son énergie sur son avenir. En juin 2018, le secrétaire général Cyrille Perret a annoncé son départ pour août 2018 et un nouveau président FSF a été élu : Alexandre Cavin, surveillant permanent de la faune. Le travail du deuxième semestre s'est donc essentiellement orienté vers la réflexion autour d'une nouvelle organisation FSF ainsi que sur le profil attendu de la personne pour compléter l'équipe du bureau exécutif. Après une mise au concours, Anne Papilloud a été nommée comme secrétaire générale.

Dès l'entrée du nouveau président et de nouvelle SG, plusieurs réunions auxquelles participait le président SPV se sont tenues afin de réorganiser la FSF.

La FSF a également été active dans la grève du 14 juin 2019 (grève des femmes) en saisissant, avec les autres syndicats, l'organe de conciliation pour rendre la grève licite. Elle a également demandé au Conseil d'État qu'aucune retenue salariale ne soit effectuée le 14 juin.

DFJC

Le principal lieu d'échange avec le Département se situe désormais au sein des séances *GT Suivi de la scolarité*. La séance du mardi 19 juin 2018 a permis à la SPV d'exprimer son regret de constater que les associations d'enseignants ne sont plus consultées pour les projets pédagogiques. Elle a pris pour exemple notamment : la branche

éthique et cultures religieuses, le projet informatique - numérique ou encore la construction du projet concept 360°.

Durant le deuxième semestre 2018, il n'y a pas eu de rencontre. Fin 2018, le DFJC a proposé une nouvelle formule pour ces séances. Notamment, le nombre de participants a été légèrement réduit. Dès le 10 janvier 2019, les rencontres ont à nouveau eu lieu (29 mars et 21 mai 2019).

La SPV a demandé que les points suivants soient traités lors de séances (liste non exhaustive) : *la réunification de la DGEO et du SESAF ; la procédure de consultation du concept 360° ainsi que pour le RLPS ; les enveloppes financières liées au concept 360° ; les relations avec les communes, notamment la question de la position départementale relative à l'arrêté du TF concernant la gratuité de l'école ; les effectifs de classe ; les classes VG en 2018-2019, la problématique du nombre d'heures pour le maître de classe avec les élèves ; l'utilisation de l'enveloppe pédagogique ; un état des lieux de l'enseignement consolidé ; un point de situation du projet numérique ; un point de situation des projets « mesures socio-éducatives » et la présentation de l'évaluation interservices des MATAS ; un point de situation sur les deux périodes « formation générale » en VG ; un point de situation sur l'article 53, alinéa 3 de la LEO ; les moyens d'enseignement romand, quel accompagnement ? ; un retour sur le questionnaire « mathématiques » ; la formation des enseignants, notamment du secteur primaire ; l'augmentation des ressources dans les postes administratifs liés à l'école obligatoire.*

Dans le cadre de *Mission Mathématiques* (opération mise sur pied notamment pour évaluer l'enseignement des mathématiques), la SPV est par ailleurs intervenue auprès du Département pour dénoncer les questions orientées du sondage envoyé à tous les enseignants du canton.

La structure du DFJC a légèrement été modifiée pour cette année, avant de vivre un changement radical dès janvier 2020. En effet, suite au prochain départ à la retraite d'Alain Bouquet, directeur général, la conseillère d'État a décidé de rapprocher les deux entités du DFJC : DGEO et SESAF. Dès lors, elle a nommé Giancarlo Valceschini comme nouveau directeur général de la DGEO et chef de service du SESAF en charge de proposer une nouvelle organisation opérationnelle dès 2020.

Pour finir, le 20 novembre 2018, le Comité cantonal SPV a pu présenter à la cheffe du Département les 10 mesures. Cette rencontre a

permis d'échanger et d'expliquer les 10 mesures validées lors de l'AD SPV. Très rapidement, des rencontres avec les services ont été mises sur pied pour avancer sur certains dossiers.



HEP vaudoise

Le 5 novembre 2018, les deux permanents ont rencontré le comité de direction de la HEP pour traiter certains points, notamment faire la connaissance de la nouvelle directrice en charge de l'administration, Sandra Cottet, évoquer la question de la révision du plan d'études des masters en enseignement spécialisé, communiquer sur son inquiétude liée au nombre d'étudiants en formation de la filière BP et sur une formation master pour les maîtres généralistes.

Par ailleurs, la SPV, représentée par son président, a participé à des rencontres entre syndicats et la formation continue de la HEP.

Le 15 novembre 2018, lors de la remise des diplômes HEP, la SPV a distribué trois prix pour des mémoires. Des interviews des gagnants sont publiés dans le Majuscules.

Comme d'habitude, la SPV s'est présentée aux étudiants de la filière bachelor primaire, ainsi qu'à la filière du secondaire I et II. Pour les futurs enseignants spécialisés, le président SPV est intervenu dans un cours de 1^{re} année afin de répondre aux questions des étudiants (1^{er} mai 2019). Elle a également été présente avec un stand café-croissant lors de la rentrée HEP (31 août 2018).

Pour finir, soucieuse de l'entrée dans la profession, la SPV a invité les jeunes diplômés au mois de novembre 2018 afin de présenter la Société et pour susciter un échange sur leurs premiers mois dans la profession. Ces deux rencontres ont eu un franc succès.



www.le-ser.ch

SER

En 2017, la SPV avait accepté de participer à une enquête romande sur le temps de travail des enseignants. Cette dernière a été menée de février 2018 à février 2019. En avril 2019, une rencontre avec le SER a permis au président SPV de prendre connaissance d'une première analyse des résultats. Ces derniers ont été publiés en mai 2019.

eMITIC

Le président a représenté la SPV lors de l'AG annuelle d'eMITIC le 1^{er} mai 2019. En marge de ce moment, il a pu échanger avec certains membres de l'association afin de parler de la thématique de l'informatique dans l'école vaudoise.

ADESOV

En raison des nombreux *GT Suivi de scolarité*, aucune nouvelles rencontres n'ont eu lieu entre l'ADESOV et la SPV. Toutefois, dès octobre 2018, la SPV a proposé à plusieurs reprises de discuter avec le comité de l'ADESOV du document *10 mesures de la SPV*. À ce jour, la SPV n'a pas encore reçu de réponse.



www.ape-vaud.ch

Apé-Vaud

Le 31 janvier 2019, le CC et le comité de l'Apé-Vaud se sont enfin à nouveau rencontrés. Certes, de nombreuses séances du *GT Suivi de scolarité* ont permis d'avoir un contact régulier et des échanges informels sur certaines thématiques, mais un échange en petit comité a permis de renouer les liens et d'échanger de façon constructive sur de nombreux sujets (attentes de chacun, les entretiens individuels, le chapitre 5 du CGE...). Il est à noter que le président SPV était présent lors de l'AG de l'Apé du 7 juin 2018.

Fondation vaudoise du patrimoine scolaire

Le président SPV, représentant l'association au conseil de fondation, a essentiellement travaillé cette année avec la présidente sortante, Yvonne Cook, et le nouveau président, Lyonel Kaufmann. Durant les premiers mois de l'année 2019, le travail du conseil s'est essentiellement axé sur l'avenir de la fondation. Pour finir, le transfert des collections, avec les Archives cantonales vaudoises, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, s'est clos fin 2018.

Comité Cantonal de la SPV

Gregory Durand, Président
Lucie Lobsiger
Bernard Grandjean
David Jeanquartier
Paolo Naclerio
Yves Utiger

Lausanne, le 6 juin 2019

Instances internes

Conférence des présidents



**Frédéric
Guggisberg**
*Président de la
CP*

La Conférence des président-e-s est un organe législatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV. Elle offre aux responsables des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre associations et Comité cantonal.

Durant cette année, la Conférence des président-e-s s'est réunie trois fois depuis la dernière Assemblée des délégué-e-s.

Organisation de la Conférence des présidents

Quelques changements autour de la table avec la présence de Gaëlle Gilliéron qui remplace Lucie Hercod (AVEP1), de Valérie Pitteloud qui succède à Monica Coelho (AVESAC) aux côtés de Gregory Durand, Yves Froidevaux, Camille Boutillier (AVEP2), Grégoire Yersin (AVES), Marie-France Fillettaz (ESV), Frédéric Guggisberg (AVEAC), Caroline de Rham (Rythmique-Vaud) et Jacques Rubattel (AVEPS).

Objets des discussions

La consultation du Concept 360° a été au cœur des discussions, avec notamment des propositions concrètes relatives à ce concept et une prise de position adoptées lors de l'Assemblée générale SPV du 7 mai dernier.

Dans le désordre, voici une liste non-exhaustive des activités et thématiques discutées en Conférence des président-e-s qui seront détaillées dans les pages suivantes : rencontre des représentant-e-s des associations professionnelles de la SPV avec les responsables de la DGEO et la HEP, tables rondes, « World Café », formations et visites pédagogiques organisées pour les membres des associations, réflexions autour de la formation PIRACEF et de l'Unité Migration Accueil (UMA), ECR et orientation en 7-8P, bien-être des enseignants, préparation de l'AG et de l'AD/SPV 2019.

Associations professionnelles

AVEP1

Association vaudoise des enseignant-e-s du premier cycle primaire



Gaëlle Gilliéron
Présidente

Comme chaque année, les vives discussions qui ont eu lieu lors des différentes séances de comité ont permis à l'AVEP1 de se lancer dans de nouvelles batailles. La question des remplacements, la suite de la prise de position votée lors de l'AG 2018, ainsi que d'autres thématiques ont bien occupé le comité cette année. L'AVEP1 cherche toujours à traiter des problématiques liées aux 1-2P comme aux 3-4P. Elle est régulièrement en lien avec le Comité cantonal qui sollicite son avis sur certains dossiers. Elle tient aussi à informer ses membres de son travail par le biais de newsletters.

AG 2019

La résolution concernant les remplacements a occupé une partie du temps de l'assemblée générale du 3 avril, qui statuait à Pully. Le débat ainsi que les réflexions soulevées vont alimenter les prochains mois du comité. Nous sommes satisfaits que ce travail ait été accueilli avec enthousiasme par les quelque 60 membres présents.

Dans l'après-midi, le comité a laissé partir sa présidente, Lucie Hercod, devenue maman. Cette fonction sera désormais assurée par Gaëlle Gilliéron. Une sixième membre, Carine Colletti a rejoint l'équipe.

L'assemblée a ensuite accepté les comptes, le rapport d'activité et le budget de l'association. La deuxième partie de l'assemblée a été consacrée à une conférence sur la pleine présence dans les écoles. C'est Mme Véronique Cottier-Mosse, enseignante en pleine conscience formée à la méthode Eline Snel (« calme et attentif comme une grenouille ») qui a mené cette intéressante conférence. La présentation est disponible sur le site <http://avep1.spv-vd.ch>

Rencontre DGEO

Suite à l'assemblée générale du 21 mars 2018, l'AVEP1 avait transmis sa prise de position à Mme Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Celle-ci a invité le comité à contacter M. Serge Martin, directeur général adjoint de la Direction pédagogique de l'enseignement obligatoire afin d'échanger sur cette résolution. C'est ainsi qu'en septembre, l'AVEP1 – accompagnée de

Gregory Durand, président de la SPV – a rencontré MM. Serge Martin et Philippe Linder responsable de l'unité « Évaluation du travail des élèves et du système scolaire » de la Direction pédagogique.

Deux points essentiels ont été abordés : **les effectifs de classe et la simplification des mesures de demande d'aide**. Vous trouverez des informations plus précises dans l'AVEP'1fo ou sur le site <http://avep1.spv-vd.ch>.

Le comité a également demandé à M. Martin de rappeler lors de sa prochaine présentation aux directeurs-trices d'établissement la spécificité de l'évaluation en 1-2P. Le cadre général de l'évaluation ne doit pas être rendu plus contraignant qu'il ne l'est. Les directeurs-trices sont responsables d'harmoniser les pratiques, soit, mais ce n'est cependant pas à eux d'imposer aux enseignant-e-s des documents d'évaluation.

Lettre SESAF

Plusieurs membres ayant des difficultés à obtenir de l'enseignement spécialisé en 1-2P, l'AVEP1 a écrit à M. Giancarlo Valceschini, chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF), pour lui demander quelle était la position du SESAF à ce propos. Le comité a reçu en réponse une lettre qui confirme ce qui lui paraît juste, c'est-à-dire que les élèves de 1-2P ont le droit, au même titre que ceux des autres degrés, de bénéficier de mesures spécialisées si besoin. Adressée en copie à tous les inspecteurs et inspectrices du SESAF, cette réponse permet d'y prendre appui pour pouvoir défendre les droits de nos jeunes élèves.

ABC BOUM !

La formation « ABC BOUM ! » proposée par l'AVEP1 en 2018 a remporté un énorme succès. Malheureusement, toutes les personnes intéressées n'ont pas pu y participer faute de places. Le comité a donc décidé de la reconduire en septembre prochain !



Le comité

Daphné Ravera
Maude Aeschlimann
Lucie Lobsiger
Carine Colletti
Gaëlle Gilliéron, présidente
Sandrine Prisi

AVEP2

Association vaudoise des enseignant-e-s du second cycle primaire



Camille Boutiller
Présidente

Le comité

Cette année, le comité s'est réuni à 7 reprises pour travailler sur les problématiques rencontrées au cycle 2. L'AVEP2 collabore avec les autres associations, principalement avec l'AVEP1. Le comité a été consulté à plusieurs reprises par le Comité cantonal de la SPV sur diverses thématiques telles que le Cadre général de l'évaluation, l'enseignement de l'éthique et cultures religieuses, l'enseignement des mathématiques, ainsi que pour le document « Recommandations pour l'enseignement-apprentissage du vocabulaire tout au long du cycle2 ».

Points forts de l'année écoulée

Lors de l'AG de mars 2018, plusieurs points ont été discutés dont les ECR, l'orientation, les redoublements. Une conférence très intéressante de M. Fabrizio Butera a suivi, traitant de l'évaluation.

Le 22 septembre 2018, le comité a organisé un « Café-croissant pédagogique ». Les thèmes abordés ont été les ECR et l'orientation. Cette rencontre a apporté de nombreux arguments pour la suite du travail de l'AVEP2. De plus, elle a donné lieu à une réunion avec la Direction pédagogique qui souhaitait avoir un retour des enseignants sur ces sujets.

Les ECR

Les ECR sont un des chevaux de bataille du comité depuis la création de l'AVEP2 en 2017. Une résolution de l'Assemblée constitutive avait été votée à ce sujet pour clarifier et modifier certains éléments. Le stress et la pression que représentent ces épreuves tant pour les élèves, les enseignants que les parents nous préoccupent grandement.

Orientation

Ce sujet retient aussi l'attention de l'AVEP2 depuis le début, tant il pèse sur le déroulement de la 8^e année. Le comité souhaite que les enseignants retrouvent une marge de manœuvre et plus de poids dans le processus d'orientation, notamment pour pouvoir accompagner au mieux les élèves en difficultés.

Le comité a donné forme à ses réflexions dans une prise de position intitulée : « Problématiques rencontrées au cycle 2 : constats, demandes et propositions ». Ce texte a été approuvé par les membres lors de la dernière AG du 27 mars. Il y est aussi exposé les problèmes

de la surcharge administrative, des intervenants externes, des MITIC et des MER.

Liens avec les membres

Les newsletters envoyées plus ou moins trimestriellement permettent de rester en lien avec les membres et de les informer, tout comme le site internet.

Le *Majuscules* du mois de novembre 2018 a consacré un article à l'AVEP2, portant notamment sur le premier « Café-croissant pédagogique » ainsi que sur les dernières discussions avec la DGEO.

Lors de l'AG 2019, une clé USB estampillée aux couleurs de l'AVEP2 a été offerte à chaque membre présent.

World café

Lors de notre AG, nous avons organisé un *World café* sur le thème du bien-être des enseignants. Ce processus convivial de discussion où les participants changent de table à chaque question a permis de dégager les préoccupations des membres présents. Le résultat est très riche, un reflet de ce rendez-vous sera communiqué prochainement.

Comité suite ?

Le comité est composé de quatre membres : Camille Boutillier (présidente), Fabienne Delacoste (trésorière), Gael Kawkiewicz et, depuis le mois de juin 2018, Michael Schmutz. Ce dernier a présenté officiellement sa candidature lors de la dernière assemblée générale. Bienvenue à lui !

Olivier Moeri, trop chargé, a présenté sa démission à la dernière AG. Qu'il soit remercié de tout le travail accompli dès l'aube de l'AVEP2.

Mais le comité est en souci pour la suite. Actuellement, vu le congé maternité de Camille Boutillier, le comité se limite à trois personnes, ceci pour représenter plus de 500 membres ! Cette situation est bien sûr passagère, mais même à quatre, nous ne sommes pas assez nombreux pour répondre à tous les défis qui attendent le comité. De plus, les statuts exigent un comité composé au minimum de quatre membres. Cela pourrait remettre en cause la viabilité de l'AVEP2. Il serait vraiment triste que tout le travail mis sur pied tombe dans le vide...

Le comité lance un vibrant appel à ses membres : si vous tenez à l'AVEP2, si vous pensez que le travail mené est utile et peut améliorer les conditions d'enseignement, alors, rejoignez le comité !

La survie de celui-ci et de l'association est en jeu !

Pour rejoindre le comité, obtenir des compléments d'informations, assister à une séance, un courriel à avep2@spv-vd.ch est suffisant !



Comité AVEP2

Fabienne Delacoste
Gaël Kawkiewicz
Camille Boutillier, présidente
Michael Schmutz

AVES

Association vaudoise des enseignants du secondaire I



Grégoire Yersin
Président

Le comité de l'AVES a traversé des moments difficiles cette année : deux membres ont été atteints dans leur santé. Toutefois, les membres ont travaillé afin que l'AVES reste debout et soit toujours critique et constructive.

Un membre du comité, Jean-Luc Magnenat a décidé de quitter le comité à quelques mois de sa retraite. Jean-Luc fait partie de la SPV depuis de très nombreuses années. Il n'a jamais compté son temps pour faire avancer l'école vaudoise et a des avis précis sur de nombreux sujets. Ses analyses, ses coups de gueule et sa grande force de travail vont manquer à l'AVES. Sans compter les nombreuses amitiés qu'il a tissées tout au long de sa belle carrière. Les membres du comité de l'AVES lui souhaitent une belle retraite pimentée, mot qui lui va à ravir. Merci Jean-Luc !

Le sondage 2018-2019 a été rempli par quelques personnes. Un grand merci aux membres qui y ont participé. Les thématiques de ce sondage étaient l'utilité d'un certificat cantonalisé, la problématique des remplaçants, la gestion des élèves perturbateurs, la création d'une heure de décharge supplémentaire pour les maîtres de classe et le fonctionnement interne de l'AVES. Voici les propositions fortes de ce sondage qui ont été plébiscitées par les membres de l'AVES : un certificat cantonalisé, l'engagement prioritaire des étudiants HEP pour les remplacements, l'enclassement des élèves perturbateurs avec la

présence d'un enseignant ordinaire et d'un éducateur ou d'un enseignant spécialisé et d'un éducateur, la présence d'un éducateur dans chaque établissement et enfin la généralisation de deux heures de décharge pour les maîtres de classe en VG du cycle 3.

La problématique de la qualité de l'air dans les classes a attiré l'attention de l'AVES. Le comité a écrit à deux reprises à la cheffe du Département pour lui faire part de son inquiétude quant à la qualité de l'air dans les classes qui est moyenne à insuffisante. La santé des élèves et des enseignants est en jeu. À ce jour, le comité n'a pas reçu de réponse.

Le Concept 360° a aussi été un sujet important qui a pris un temps certain au comité. Une école intégrative suppose donc que tous les élèves puissent trouver leur voie dans notre société. Pour ce faire, il faut donc une formation spécifique que les enseignants actuels n'ont pas suivie, des ressources financières importantes et une forte augmentation des ressources humaines. Sans cela, les enseignants vont s'épuiser à tâtonner afin de pouvoir répondre aux attentes de tous leurs élèves et de leurs parents; sans compter le fait de remplir de nombreux rapports, de participer à de très nombreuses séances de collaboration, de coacher les élèves et enfin de pouvoir préparer les cours et enseigner.

Une école intégrative exige donc que les enseignants aient le temps de coordonner de très nombreux moments et qu'ils soient formés correctement à ces exigences. Une telle école demande beaucoup de temps qui doit être correctement rétribué.

Le Concept 360° a le mérite d'avoir répondu à de nombreuses revendications du terrain : par exemple, l'introduction de mesures socio-éducatives, le soutien aux enseignants (coaching, intervision, supervision) et la nomination d'un doyen référent par établissement pour les élèves à besoins particuliers et/ou bénéficiant de mesures particulières. De nombreuses problématiques sont définies : comme le comportement des élèves, les difficultés d'apprentissages, l'intégration des élèves allophones.

Mais il y a un immense défaut à ce concept : beaucoup trop de tâches vont reposer notamment sur les épaules des maîtres de classe et des enseignants des matières du groupe 1 et de l'anglais. Les enseignants ne pourront pas tout faire ; l'école ne peut pas tout faire. De telles exigences demandées aux enseignants et à l'école sont illusoires.

De plus, le Concept 360° donne une grande autonomie à chaque établissement. Cela semble être positif. Toutefois, une problématique

est liée à cet état de fait : qu'en est-il de l'équité des prestations offertes aux élèves du canton puisque les communes n'ont pas les mêmes moyens financiers et les mêmes priorités politiques et que les conseils de direction auront tous des priorités différentes ? Les élèves, les parents et les enseignants vont-ils vraiment pouvoir bénéficier de toutes les prestations listées dans le projet ? Ce ne sera pas le cas. L'école risque donc d'improviser et se débrouiller avec les moyens qu'on lui offre. Ce qui va occasionner des soucis de santé chez les élèves et chez les enseignants.

Pour contrer cet effet, le canton devrait prendre à sa charge l'entier du Concept 360° de façon à offrir à tous les élèves du canton des prestations équivalentes en octroyant des ressources financières et humaines à tous les établissements du canton.

La problématique de la participation financière des parents aux camps de ski, sorties, courses d'école, etc. pose un problème similaire. Les enfants du canton ne seront pas traités de la même manière : certaines communes financent des camps de ski, des voyages d'études, des courses d'école et allouent des forfaits aux classes pour que les élèves puissent participer à des activités culturelles ; d'autres communes ne pourront tout simplement pas se substituer aux participations financières des parents. Cette décision est donc problématique puisque les enfants de milieux modestes ne pourront plus participer à des activités culturelles et sportives qui font pourtant partie du PER. C'est peut-être un cadeau pour les parents, mais une école vide de culture pour les enfants. L'État devrait aussi allouer lui-même les ressources financières nécessaires afin d'être équitable pour tous les élèves du canton !

Une redistribution des tâches entre communes et canton semble être importante avant de lancer une telle exigence dans l'école.

Les membres du comité sont inquiets pour l'école vaudoise : enfants, parents, enseignants et partenaires de formation : en effet, l'équité des prestations offertes aux élèves et aux enseignants du canton est problématique et devient urgente à gérer.



Comité de l'AVES

Jean-Luc Magnenat

Jérôme Cuenoud

Nadjette Laguécir

Grégoire Yersin, président

Rythmique-Vaud

Section vaudoise de l'association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze



Caroline de Rham
Présidente

Le comité de Rythmique-Vaud a fonctionné cette année encore en mode « effectif réduit ». Avec deux membres : Claire Besençon et Caroline de Rham pour la gestion des dossiers, tandis que Iliane Grieder s'occupe de la trésorerie.

Bilan des activités de l'année écoulée

Le comité a poursuivi les différentes démarches destinées à enrichir la pratique de la profession et à soutenir les membres dans leurs soucis et dans leurs questionnements :

- Il a mis en lien les compétences des membres via les Cafés-Rythmique.
- Il a organisé une formation continue spécifique à la rythmique sur le thème de la voix.
- Il a transmis toutes les informations utiles en matière de remplacements/postes à repourvoir ou offres de formations.
- Il a réalisé un sondage sur le degré de satisfaction des rythmiciens-nes vaudois-ses qui s'est avéré plutôt positif, excepté quelques situations problématiques et peu confortables.

Suite à quelques démissions et surtout suite au manque de relève parmi les jeunes collègues, le comité est très préoccupé par le fait que, dans certains cas, les motivations pour renoncer à adhérer à l'association sont liées à l'obligation d'adhérer aussi à la SPV.

En effet, si les plus âgées des membres, encore sensibles à ce qu'ont été les débuts de la rythmique dans l'enseignement vaudois, sont convaincues du rôle essentiel joué par la SPV dans l'installation de la rythmique au programme des 1-2P, il n'en va pas forcément de même pour les plus jeunes.

Le comité est cependant bien conscient que, sans l'intervention de la SPV, cette profession n'existerait tout simplement pas dans l'enseignement public vaudois et que le rôle de notre syndicat est de plus en plus essentiel dans les relations parfois compliquées que nous entretenons avec les directions.

Perspectives

Comme le préconise la SPV dans ses « 10 mesures », le comité espère que le seuil pour les effectifs des classes 1-2P sera fixé à 16 élèves par la DGEO, ceci afin de garantir un enseignement de qualité durant les leçons de rythmique.

Il est également souhaitable que la mise en œuvre du Concept 360° amène une amélioration sensible en matière de prise en charge rapide des élèves à besoins particuliers au moment de la transition parfois difficile entre l'environnement familial et le monde de l'école.



Comité de Rythmique-Vaud

Caroline de Rham, président

Claire Besençon

Iliane Grieder

AVEAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices



**Frédéric
Guggisberg**
Président

Le comité

Réuni à neuf reprises durant cette année, le comité s'efforce d'entretenir les liens avec ses membres, notamment avec la rédaction de la « Lettre aux membres » qui est transmise par mail une à deux fois par an. Il participe aussi activement aux échanges avec le Comité cantonal de la SPV sur des thématiques plus larges.

Durant cette année, Colin Fontannaz, enseignant à l'EPS d'Écublens, ainsi que Luis Rodriguez, enseignant aux EPS de Prilly et de Saint-Prex ont rejoint notre comité. Que ces derniers soient remerciés pour leur engagement.

À cette occasion, il convient également de prendre congé de Catherine Uebelhart et de Huguette Galland, qui ont participé activement à la vie du comité durant plusieurs années. Ce sont deux collègues et amies chaleureuses, dynamiques qui quittent le comité, et à qui ses membres expriment leur plus vive reconnaissance !

Présentation AVEAC et séance de travail DGEO – AVEAC

Durant l'automne dernier a eu lieu au Collège du Pontet à Écublens la séance de présentation de l'AVEAC organisée par son comité. Une séance ouverte aux membres et non-membres de l'association et qui avait pour but de rencontrer toutes les personnes enseignant les ACM dans le canton de Vaud, candidats, personnes en cours ou en attente de formation. Elle avait aussi pour objectif de présenter l'association

ainsi que les conditions d'admission à la formation PIRACEF, au CESED (complément d'études en sciences de l'éducation pour le DAS PIRACEF) et à la VAE. Plus d'une soixantaine de personnes ont répondu à notre invitation !

Cette formidable participation montre un réel engouement pour les branches créatives et une nette volonté de faire évoluer les choses. Elle démontre également une certaine inquiétude des intervenants : *« J'attends d'une formation qu'elle soit le plus possible en lien avec les besoins du terrain. »*

Les étudiants se plaignent de manière générale du manque d'adaptation des cours face aux profils des candidats venant de milieux différents, et du fait que la formation soit identique que l'on enseigne en primaire ou en secondaire.

Parmi les deux profils d'étudiants, ceux sortant de la filière HEP s'inquiètent du peu d'accent mis sur la sécurité lors de l'utilisation des grosses machines. Ils relèvent également le manque de travaux pratiques qui doit trop souvent être complété après la formation par leurs propres moyens.

Le comité s'inquiète aussi d'entendre que certains établissements ne proposent plus d'OCOM spécifiques aux branches créatives, alors que ce sont tout de même 70% de nos élèves qui s'orientent vers la voie de l'apprentissage en secondaire II.

A suivi une séance de travail où le comité de l'AVEAC accompagné de Gregory Durand, a rencontré Mme Labarre et M. Capt, collaborateurs à la DRH de la DGEO. Cette rencontre avait pour but de donner suite à deux revendications exprimées précédemment : la prolongation de la Décision 146 (formation PIRACEF pour les maîtres non porteurs d'un titre pédagogique) et demande d'évaluation de la formation PIRACEF. Aujourd'hui, cette décision a été reconduite jusqu'en 2020.

Toute notre reconnaissance s'adresse à Mme Cesla Amarelle, conseillère d'État, ainsi qu'à ses proches collaborateurs qui ont travaillé sur ce dossier. Mais c'est aussi grâce à la détermination et au soutien indéfectible de Gregory Durand que le prolongement de la Décision 146 a pu se faire. Le comité lui exprime toute sa gratitude.

Réflexion autour de la formation PIRACEF

La décision 146 a été instaurée pour pallier le manque d'inscriptions à la formation PIRACEF. Réfléchir aux raisons qui ont conduit à cette situation permettra de comprendre pourquoi nos collègues ne souhaitent plus se former. C'est la raison pour laquelle notre comité a rédigé à l'intention de Mme Amarelle un dossier de réflexion où sont abordés les problèmes de statuts, reconnaissance et contenu de la

formation.

Une première rencontre organisée en avril 2019 a eu lieu avec la Direction pédagogique de la DGEO, ainsi qu'avec les responsables de la formation PIRACEF. La réflexion va enfin débiter et nous nous en réjouissons. Le comité souhaite donner une image positive de l'évolution souhaitée : partenariat, soutien et adaptation de la formation pour répondre aux besoins du terrain. C'est la clé de la réussite qui, rappelons-le, encouragera les collègues à se former.



Comité de l'AVEAC

Frédéric Guggisberg, président

Lysiane Guenat

Laure Berner

Anne Willommet

Huguette Galland

Catherine Uebelhart

Luis Rodriguez

Colin Fontannaz (absent)

Corinne Corbaz (absent)

AVEPS

Association vaudoise d'éducation physique scolaire



Jacques Rubbatel
Président

Avec une nouvelle présidence, quelques départs annoncés et une réorganisation de certains membres du comité, l'année 2018 voit fonctionner un comité restreint sur la fin de l'année et surtout pour 2019. Trouver des membres prêts à s'engager devient une chose peu aisée de nos jours!

Vers l'avenir sont posés les regards du comité, mais il convient également de se réjouir des réflexions partagées, des débats menés et surtout des rencontres faites en 2018. En effet, l'AVEPS s'est engagée à rester très vigilante sur la mise en application concrète dans le canton et les communes de l'arrêt du Tribunal fédéral et de ses conséquences directes sur les enseignants et les élèves. Le pragmatisme vaudois devrait permettre de trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties concernées.

En collaboration avec la cheffe du Département, Mme Cesla Amarelle, que nous avons eu la chance de rencontrer tout d'abord au mois de mars dans le cadre d'une rencontre de toutes les associations de la SPV, puis au mois de décembre lors d'une séance exclusivement réservée à l'AVEPS, nous avons pu aborder certaines problématiques issues du terrain. Dans les grandes lignes, il s'agissait premièrement de marquer le fait que l'AVEPS souhaitait un enseignement de qualité. À ce propos, la conseillère d'État a envoyé une lettre à toutes les directions d'école pour les encourager à promouvoir des animations pédagogiques en éducation physique au sein des établissements. Deuxièmement, l'AVEPS souhaitait trouver une solution (et y contribuer) en vue de maintenir les camps, sorties sportives et culturelles notamment. À ce propos, plusieurs pistes ont été proposées et feront l'objet de discussions ultérieures. Troisièmement, l'AVEPS demandait à ce que la loi soit respectée, prioritairement au secondaire II où les trois heures d'enseignement de l'éducation physique imposées par la loi fédérale ne sont pas appliquées. Les « plans B » n'étant bien entendu plus acceptables ! Et dernièrement, l'AVEPS avait envie de revaloriser un peu l'image de la profession de maître d'éducation physique et de sa discipline un peu particulière. Un groupe de travail ad hoc a été créé afin de réfléchir à différentes solutions, principalement dans l'intégration des évaluations en éducation physique dans les documents officiels.

Pour ce qui est des élèves, ils ont fait vibrer la capitale olympique au mois de mai. En effet, après les années 1975 et 1990, le canton de Vaud accueillait pour la troisième fois la Journée suisse du sport scolaire impliquant près de 3000 élèves, 14 sites de compétition, 30 salles de sport et 350 bénévoles. Répartis dans plus de 400 équipes, les écoliers suisses ont disputé pas moins de 1000 matchs ou compétitions dans les disciplines suivantes : athlétisme, badminton, basket, beachvolley, course d'orientation, estafette polysportive, gymnastique aux agrès, handball, natation, tennis de table, unihockey, volleyball.

Mise sur pied par le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud, cette journée particulière a pu compter sur la présence de sportives et de sportifs d'élite, ainsi que sur des représentants de fédérations nationales et internationales qui sont venus apporter leur soutien et mettre quelques étoiles dans les yeux des jeunes athlètes. Parmi eux, l'athlète Sarah Atcho, Ian Logan, directeur du comité d'organisation des JOJ Lausanne 2020, Matthias Remund, chef de l'Office fédéral du sport et Thomas Bach, président du Comité international olympique qui a même mis les pieds dans le sable pour la petite anecdote.

Sportivement parlant, et en parallèle, toutes les journées cantonales chapeautées par l'AVEPS ont rencontré un succès mitigé. Au plus vite, et avec les moyens qui sont les nôtres, nous allons tâcher d'améliorer la communication, mais rien ne remplacera jamais le bouche-à-oreille. Nous comptons sur tous les enseignants pour en parler !



Comité de l'AVEPS

Lori Bovard
Anne Guignard
Guillaume Girod
Jacques Rubattel, président
Anne Guignard
Raphaël Roubaty

ESV

Enseignants spécialisés Vaud



***Marie-France
Fillettaz
Présidente***

Depuis la fusion entre l'AVMES et l'AVMD en septembre 2017, l'association s'est vue rebaptisée « ESV ». Elle représente désormais les intérêts de l'ensemble des enseignants spécialisés du canton. L'ESV a pris le temps de constituer un nouveau comité, d'ajuster son fonctionnement et de créer son site web.

2018 a été une année réflexive avec de nombreux questionnements en lien avec les défis qui attendent l'école à visée inclusive.

2019 a débuté comme une année créative avec différents projets qui nous animent.

Comité

Aujourd'hui, l'ESV est forte de 225 membres. Une chute dans notre effectif a été observée, suite au départ en retraite de nombreux enseignants spécialisés. Les efforts de visibilité entrepris permettent d'y remédier avec l'arrivée régulière de nouveaux membres. Le

comité est toujours à la recherche de personnes motivées pour étoffer l'équipe. En effet, depuis notre AG 2018, Bernard Grandjean, membre très actif, a quitté le comité. Deux nouveaux membres ont renforcé le comité. C'est également à cette occasion que notre présidente a été élue. Le comité est composé actuellement de 5 membres :

- Sophie Conne, enseignante spécialisée en classe de développement à Rolle ;
- Marie-France Fillettaz, enseignante spécialisée SPS à Vernand et présidente ;
- Émilie Lambelet, enseignante spécialisée au Châtelard ;
- Éric Michel, enseignant spécialisé MCDI à la Tour-de-Peilz ;
- Claire-Lise Saudan, enseignante spécialisée SPS et caissière.

En 2018, le comité s'est réuni à 8 reprises. Les réflexions autour de la LPS et du Concept 360° ont été nombreuses et les questionnements, propositions et revendications ont été régulièrement transmis auprès du SESAF. La présidente a d'ailleurs rencontré la cheffe de Département pour lui faire part de notre intérêt à devenir si ce n'est un partenaire, au moins un interlocuteur en ce qui concerne la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers. Elle a également pu participer à des rencontres avec le groupe de travail DFJC sur le Concept 360°.

Journée pédagogique

La traditionnelle Journée pédagogique, intitulée : « Faut-il que j'explose pour qu'on s'occupe de moi ? », a eu lieu le 10 octobre 2018 à Crêt-Bérard (Puidoux). Cette journée a été un véritable succès avec la présence de 140 enseignants ordinaires et spécialisés de tout le canton. Cette année et pour la première fois, la journée s'est déroulée dans son ensemble de manière plénière avec, à la place des habituels ateliers à choix, la proposition d'une table ronde animée par des comédiens. Le nouveau chef du SESAF, M. Valceschini a pu s'exprimer et faire connaissance avec les enseignants spécialisés lors d'un discours en lien avec les défis de l'école inclusive. Cette journée reste un événement fédérateur pour l'ESV, permettant de créer ou renforcer des liens et d'échanger entre professionnels. Cet événement a été rendu possible grâce à l'engagement de Michèle Charrière, Bernard Grandjean, Stefania Klemm, Émilie Lambelet et Éric Michel.

Projets

Lors de chaque rencontre avec le SESAF, le comité se mobilise pour relayer les conditions de travail des enseignants des établissements de pédagogie spécialisée. La poursuite de cette représentation en allant à leur rencontre au sein de leur lieu de travail est prévue, ceci afin de

mieux connaître leur réalité et dans le but de les représenter de manière plus pertinente. Il est souhaité également un engagement de la part de ces enseignants afin que le comité soit encore plus représentatif des enseignants spécialisés du secteur parapublic.

Le comité va également reprendre contact avec l'AVOP lors de la rentrée 2019-2020, afin de réfléchir aux conditions de travail des enseignants spécialisés et à la création d'un partenariat ou au moins de discussions régulières entre ces deux entités.

Il est également primordial pour l'ESV de sensibiliser les jeunes enseignants spécialisés aux défis qui les attendent en allant à leur rencontre au sein de la HEP lors de la prochaine rentrée.

Face au succès de la Journée pédagogique, l'ESV souhaite se lancer dans la création d'autres événements moins formels, mais tout aussi fédérateurs. C'est pourquoi une sortie en plein air aura lieu le samedi 15 juin 2019.



Comité de l'ESV

Sophie Conne

Claire-Lise Saudan

Marie-France Fillettaz, présidente

Eric Michel

Émilie Lambelet

AVESAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en structures d'accueil

Le comité

Cette année le comité est composé de six membres. Sandra Colaone, René-Luc Thévoz, Monica Coelho, Aline Favrat ont reconduit leur engagement pour une année. Valérie Pitteloud a assuré la présidence en remplacement de Monica Coelho qui était en congé maternité. Fanny Conus, enseignante en 1-2 P et future enseignante de cours CIF, est venue compléter l'équipe. Antoinette Fallet-Girardet a quitté le comité en automne 2018 pour des raisons familiales.



2018-2019

L'annonce de la création de l'Unité Migration Accueil (UMA) au sein du SESAF, par la cheffe du DFJC, Mme Cesla Amarelle, a donné l'occasion au comité de l'AVESAC de consulter les enseignants qui interviennent dans les structures d'accueil, afin de pouvoir communiquer à l'UMA les besoins du terrain. Cette consultation et les rapports qui en ont découlé ont occupé une large partie des tâches du comité.

À côté de cet important travail, le comité de l'AVESAC a apporté son expertise :

- aux séances de la DGEP et des syndicats pour tout ce qui concerne l'école de la transition accueil, l'EDT, et la future structure d'accueil à la DGEP ;
- à la nouvelle édition du Cadre général de l'évaluation (CGE) ;
- à la grille horaire des classes d'accueil au secondaire I ;
- à la HEPL, au groupe consultatif de référence du CAS en Didactique du français langue seconde ;
- à l'association Action-Parrainages Vaud ;
- au Concept 360°.

Il a aussi participé aux Assises romandes « Jeunes migrant-e-s débouté-e-s privé-e-s de formation »

Consultation des enseignants en structures d'accueil et retour à l'UMA

L'AVESAC a souhaité profiter de la création de l'UMA pour consulter les enseignants qui interviennent auprès des élèves allophones afin de pouvoir communiquer à cette dernière les besoins du terrain. La consultation a rencontré un vif succès. 41 personnes ont participé à une séance de travail et 16 personnes ont répondu au questionnaire en ligne.

Suite à cette consultation un document cadre « *Prise en charge des élèves allophones, le regard du terrain* » a été rédigé et envoyé à Mme Amarelle, à M. Valceschini, chef de service du SESAF ainsi qu'à MM. Éperon et Bouquet, respectivement directeurs de la DGEP et de la DGEO.

Les résultats de cette consultation ont été présentés de vive voix à M. Valceschini et aux collaborateurs de l'UMA au mois de février 2019. Le travail de terrain de l'AVESAC a été salué par M. Valceschini.

Cette consultation nous a montré que l'accueil des élèves se passait mieux dans les structures où une réflexion autour de cet accueil était

faite au sein de l'établissement. Que les besoins en matière d'accueil d'élèves allophones différaient grandement en fonction de l'âge. Avec un accueil de proximité et des cours intensifs de français pour les plus jeunes et avec des groupes ou des classes d'accueil au secondaire I et II. Elle a aussi montré que les élèves peu ou pas scolarisés demandaient une expertise particulière de la part des enseignants.

Les enseignants ont aussi fait part de leurs besoins en matière de formation continue et d'échanges de pratique.

Pour les personnes qui le souhaiteraient, le document cadre peut être demandé à info@avesac.ch.

DGEP et EDT accueil

M. Éperon, directeur général de la DGEP, a annoncé durant l'été le souhait de Mme Amarelle de créer une école pour l'accueil des élèves allophones au post-obligatoire indépendante de l'EDT à la rentrée 2020. Au travers des différentes séances avec la DGEP et les syndicats, l'AVESAC s'est assurée que la direction communique clairement aux enseignants de l'EDT l'avancée des réflexions concernant cette nouvelle école. Ces demandes ont débouché sur une conférence des maîtres pour tous les enseignants concernés en la présence de M. Éperon au mois de novembre 2018 pour présenter cette future structure et la création d'un groupe de travail consultatif d'enseignants au mois de janvier 2019. Une information concernant l'avancée des travaux se fera au mois de juin 2019.

Cadre général de l'évaluation, CGE

C'est au chapitre 5 du CGE que l'expertise de l'AVESAC est intervenue, « *Modalités d'évaluations pour les élèves à besoin particuliers* ». L'AVESAC a souligné l'importance, pour le conseil de direction, d'orienter et certifier un élève sur la base des appréciations du conseil de classe.

Grille horaire des classes d'accueil au secondaire I

Une période supplémentaire a été ajoutée à l'horaire des élèves du secondaire I. Le comité a été consulté quant à la pertinence d'ajouter cette période au bloc horaire français pour les classes d'accueil. Il a été relevé que ce choix était tout à fait adéquat. Le comité tient à souligner la bonne collaboration avec la DGEO pour cette thématique.

Groupe consultatif de référence du CAS en Didactique du français langue seconde.

La présidente a participé à ce groupe consultatif concernant les objets de formation du CAS FL2. Elle a salué la richesse du contenu, en

proposant qu'il puisse être aussi adapté aux enseignants d'autres branches que le FLS.

Action-Parrainages Vaud

La présidente de l'AVESAC est intervenue à la séance d'information pour les futurs parrains et marraines pour présenter la formation au post-obligatoire dans le canton de Vaud.

Concept 360°

Dans le Concept 360°, les élèves allophones n'apparaissent qu'au socle 3, cela signifie pour nous que ces élèves sont d'emblée assimilés à des élèves en difficultés. **Nous combattons cette vision des choses.**

Nous souhaiterions avoir des précisions sur le choix des personnes ressources en allophonie ainsi que sur leur mandat. L'allocation des budgets aux établissements en termes de ressources en structure d'accueil nous interpelle aussi : qui va définir les besoins ?

Nous sommes aussi surpris que le Concept 360° ne concerne que la DGEO et le SESAF. Nous souhaitons souligner l'importance d'une école décloisonnée pour les élèves allophones et du besoin d'un suivi transversal tout au long du parcours des élèves au sein du DFJC.

Assises romandes « Jeunes migrant-e-s débouté-e-s privé-e-s de formation », Appel de la société civile pour que les jeunes migrant-e-s débouté-e-s puissent poursuivre et achever leur formation

L'AVESAC soutient cet appel. Et invite tous les enseignants à le signer et à le diffuser largement : unapprentissage-unavenir.ch

En tant qu'association d'enseignants, l'AVESAC défend le droit à la formation qui est un droit fondamental de la Constitution fédérale. Elle revendique que tout jeune puisse terminer une formation qualifiante et certifiante quel que soit son statut.



Comité de l'AVESAC

Sandra Colaone
René-Luc Thévoz
Monica Coelho
Aline Favrat
Valérie Pitteloud, présidente
Fanny Conus (absente de la photo)

Assistant-e-s à l'intégration

Groupe SPV des assistant-e-s à l'intégration



Yves Froidevaux
*Secrétaire général
de la SPV*

La SPV accueille désormais également les assistants à l'intégration qui œuvrent dans les établissements scolaires vaudois. Depuis plusieurs années, le secrétaire général de la SPV participe très activement aux négociations pour la contractualisation de ces professionnels. À partir du 1^{er} janvier dernier, une grande partie des assistants à l'intégration disposent d'un contrat et d'un salaire mensualisé.

Dans ce cadre, la création d'une structure formalisée au sein de la SPV devrait intervenir très prochainement sous la forme d'une nouvelle association professionnelle ou d'un groupe de référence permanent. Une première rencontre réunissant des assistants à l'intégration de la SPV a eu lieu le 22 mai dernier pour construire ensemble ce projet.

Pendant cette année scolaire, c'est le secrétaire général qui a été actif dans ce dossier, notamment en communiquant très régulièrement sur le processus de contractualisation et en répondant aux nombreuses sollicitations des membres SPV concernés lors d'entretiens notamment.

Les enjeux liés à la construction de cette profession sont encore très nombreux. On peut citer notamment l'accès à une formation continue adaptée, la possibilité de bénéficier de supervisions, une meilleure reconnaissance des tâches hors élèves ou une place clarifiée dans le Concept 360°. Le travail ne fait que commencer !

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV



Agnès Schaub
Présidente

Vente de mimosa 2019

Merci aux 17 classes qui se sont impliquées cette année. Les élèves ont vendu pour 12 024 francs. Bienvenue aux nouvelles classes qui ont osé se lancer dans l'aventure. Le conseil de fondation remercie particulièrement toutes ces classes et leurs enseignants qui ont pris le temps de participer activement à notre action. Les classes peuvent garder 10% du résultat de leur vente, et c'est toujours appréciable. Ceci devrait encourager les enseignants qui hésitent !

Aides

En 2018, la Fondation a pu honorer 67 demandes d'aides individuelles (entre 50 et 300 francs chacune), cela fait 30 de moins que l'année précédente. Nous continuons à soutenir le Théâtre des Lutins, notre coup de cœur. N'hésitez pas à transmettre notre formulaire si vous avez des élèves dans le besoin de soutien pour payer des camps, du sport, et autres. Les directions d'école devraient avoir notre formulaire d'aide et certaines infirmières scolaires également. Il est également téléchargeable depuis le site internet.

Actualité, conseil de fondation

Le conseil de fondation est jeune et dynamique. Il se compose d'Yves, plein d'entrain, qui gère les comptes avec précision ; de Marie, à l'écoute et patiente, qui guide et soutient les personnes égarées dans les formulaires de demande ; de Caroline, motivée et impliquée, qui s'investit dans les ventes. Tandis qu'Agnès chapeaute le tout. Mais il reste de la place au sein de cette super équipe, donc les personnes intéressées à rejoindre le Conseil de fondation sont les bienvenues ! Bravo à Luce, démissionnaire, qui s'est investie tant d'années. Maintenant, elle savoure des moments magiques avec son fils Arno. Félicitations.



Yves Froidevaux
Luce Ritter
Agnès Schaub (présidente)
Marie Jeanneret
Caroline Vuillemin

Secrétariat général



Yves Froidevaux
*Secrétaire général
de la SPV*

Le présent rapport d'activité traite des aspects spécifiques du travail du Secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en œuvre de la politique de communication, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du secrétaire général de la SPV.

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres restent la mission centrale du secrétaire général. Ce dernier a eu une centaine d'entretiens/accompagnements avec des membres, alors que les appels téléphoniques et courriels se comptent en plusieurs centaines.

Plusieurs missions importantes ont été menées pendant l'année écoulée par le secrétaire général, il convient notamment de relever :

- la participation, en qualité de vice-président (2018) et président (2019), à la Commission d'évaluation des fonctions, instance paritaire qui étudie les demandes de classification de fonctions et préavise à ce propos pour le Conseil d'État ;
- le travail spécifique effectué auprès des enseignant-e-s spécialisé-e-s, notamment au sein de la Commission paritaire professionnelle de la Convention collective de travail du secteur social subventionné ;
- la participation à différents groupes de travail du DFJC (GT contractualisation des assistants à l'intégration, GT radicalisation, GT gratuité de l'école, GT cyberadministration, , GT « entrée dans la profession »)
- la rédaction d'articles pour la nouvelle formule de *Majuscules*, notamment la rubrique « La minute syndicale ».

Participations diverses

Enfin le SG a participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des présidents ;
- aux Assemblées des délégués de la FSF ;
- au Conseil de fondation Jeunesse SPV ;
- au GT LEO/suivi de la scolarité ;
- à 2 séances de présentation de la SPV auprès des étudiants de la HEP ;

- à des séances de comité d'associations de la SPV ;
- à la cérémonie de remise des diplômes HEP ;
- à un accueil café-croissant à la rentrée des étudiant-e-s HEP ;
- à des rencontres avec la direction de la HEP ;
- à la première journée HEP sur la gouvernance des établissements scolaires ;
- à une journée à Berne sur les paysages éducatifs ;
- à des négociations sur différentes thématiques ;
- à la vérification des comptes de la FSF ;
- à des formations continues personnelles, notamment en matière de droit du travail et de médiation.

Le secrétaire général tient à remercier chaleureusement la secrétaire de la SPV, Marie Jeanneret, pour son engagement sans faille en faveur de la SPV et pour la grande qualité de son travail.

Quelques photos de l'année écoulée



*Remise du prix « concours stand HEP »,
1er octobre 2018*



*Remise des prix des meilleurs mémoires
HEP, 15 novembre 2018*



*Numéro spécial de « Majuscules » pour
la journée mondiale de l'eau, 23 mars
2019*



*Retour du printemps aux Allinges 2,
10 avril 2019*



SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE

Ch.des Allinges 2 - 1006 Lausanne

Tél. 021 617 65 59 - Fax 021 617 96 30

www.spv-vd.ch - e-mail: secretariat@spv-vd.ch